

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLICÉ FAI – 990869 – EUR 23/07/99

Action complémentaire sur l'EXTRA 157/99 (EUR 23/06/99 du 10 novembre 1999)

*Avertissement* : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

## CRAINTES D'EXPULSION / CRAINTES DE TORTURE

<b>ALLEMAGNE</b>	<b>Fathelrahman Abdallah, ressortissant soudanais</b>
------------------	---

Londres, le 17 novembre 1999

Le 12 novembre 1999, le ressortissant soudanais Fathelrahman Abdallah, qui était détenu à Nuremberg dans l'attente de son expulsion, a été temporairement remis en liberté. Amnesty International craint toutefois que les autorités ne tentent de nouveau de le renvoyer au Soudan dès que son autorisation de séjour aura expiré le 22 novembre. Il s'est vu enjoindre de se présenter aux autorités le 19 novembre.

L'application du dernier arrêté d'expulsion pris à l'encontre de cet homme a été suspendue après que ses avocats eurent formé un recours contre cette décision devant la justice. Le tribunal saisi de l'affaire, confronté à des rapports d'experts médicaux contradictoires soumis par les avocats de Fathelrahman Abdallah et par les autorités allemandes, n'a pu se prononcer sur la question.

Amnesty International craint, si cet homme est renvoyé au Soudan, qu'il n'y soit victime de graves violations de ses droits fondamentaux, notamment de détention arbitraire et de torture.

**ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / fax / courrier électronique** (en allemand ou dans votre propre langue) :

– appelez les autorités allemandes à respecter les obligations internationales qui leur incombent en vertu du principe de non-refoulement, et à ne pas renvoyer Fathelrahman Abdallah au Soudan, où il risque d'être victime de graves violations de ses droits fondamentaux.

### APPELS À :

<b>Ministre de l'Intérieur de la Bavière :</b> Herrn Dr. Günther Beckstein Bayerischer Innenminister Bayerisches Innenministerium Odeonsplatz 3 80524 München Allemagne <b>Télégrammes</b> : Dr. Günther Beckstein, Bayerisches Innenministerium, München, Allemagne <b>Fax</b> : 49 89 282 090 <b>Courriers électroniques</b> : poststelle@stmi.bayern.de <b>Formule d'appel</b> : <i>Sehr geehrter Herr Innenminister von Bayern, / Monsieur le Ministre,</i>	<b>Ministre allemand de l'Intérieur :</b> Herrn Otto Schily Innenminister Innenministerium Alt-Moatbit 101 D 11014 Berlin Allemagne <b>Télégrammes</b> : Otto Schily, Innenministerium, Berlin, Allemagne <b>Fax</b> : 49 1888 681 2926 / 49 228 681 4665 <b>Courriers électroniques</b> : posteingang@bmi.bund400.de <b>Formule d'appel</b> : <i>Sehr geehrter Herr Innenminister, / Monsieur le Ministre,</i>
<b>Chancelier allemand :</b> Herrn Dr. Gerhard Schröder Bundeskanzler Bundeskanzleramt Neustädtische Kirchstr. 14 11044 Berlin Allemagne <b>Télégrammes</b> : Gerhard Schröder, Bundeskanzleramt, Berlin, Allemagne <b>Fax</b> : 49 1888 272 2555 / 49 30 201 79 300 <b>Courriers électroniques</b> : posteingang@bpa.bund.de <b>Formule d'appel</b> : <i>Sehr geehrter Herr Bundeskanzler, / Monsieur le Chancelier,</i>	

### COPIES À :

<b>Ministre allemand des Affaires étrangères :</b> Herrn Joseph Fischer Außenminister Auswärtiges Amt Werderscher Markt 1 10117 Berlin	
---	--

Allemagne <b>Fax</b> : 49 1888 173 402 / 49 228 173 402 <b>Courriers électroniques</b> : poststelle@auswaertiges-amt.de		
ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Allemagne dans votre pays		

***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait  
foi.  
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -*